



*Comité économique et social européen*



Programme du Président  
Dimitris Dimitriadis  
2006-2008





*Comité économique et social européen*



Programme du Président  
Dimitris Dimitriadis  
2006-2008



# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	5
<b>PRIORITÉS POLITIQUES</b> .....	7
<b>Affronter la mondialisation</b> .....	7
<i>Agenda de Lisbonne révisé et compétitivité</i> .....	7
<i>Développement durable</i> .....	8
<i>Changement climatique, politique énergétique et protection de l'environnement</i> .....	9
<i>Modèle social européen</i> .....	9
<b>Relations extérieures</b> .....	10
<i>Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS)</i> .....	10
<i>Pays du partenariat euro-méditerranéen</i> .....	10
<i>Élargissement</i> .....	11
• <i>Balkans occidentaux et Croatie</i> .....	11
• <i>Turquie</i> .....	11
<i>Relations bilatérales</i> .....	11
• <i>UE-Inde</i> .....	11
• <i>UE-Chine</i> .....	11
<b>Dialogue interculturel</b> .....	12
<b>LE RÔLE DU CESE DANS L'UNION EUROPÉENNE</b> .....	13
<b>Traité constitutionnel, réforme des institutions et célébration du cinquantième anniversaire de l'Union européenne</b> .....	13
<b>Améliorer le positionnement du CESE parmi les institutions de l'Union européenne</b> .....	13
<i>Parlement européen</i> .....	14
<i>Conseil et présidences du Conseil</i> .....	14
<i>Commission européenne</i> .....	14
<b>Relations avec les conseils économiques et sociaux (CES) nationaux</b> .....	15
<b>Dialogue avec la société civile en Europe</b> .....	15
<b>AFFAIRES INTÉRIEURES DU CESE</b> .....	17
<b>Renégociation de l'accord de coopération avec le Comité des régions (CdR)</b> .....	17
<b>Fonctionnement du Comité: avis moins nombreux et de meilleure qualité, meilleur suivi</b> .....	17
<b>Reprofilier les sessions plénières et enrichir le contenu politique des réunions du Bureau</b> .....	18
<b>Politique de communication</b> .....	18
<b>Moderniser l'administration (Secrétariat)</b> .....	19
<b>CONCLUSION</b> .....	20



# INTRODUCTION



M. Dimitris Dimitriadis, président du Comité économique et social européen 2006-2008.

*Mon programme n'entrera pas en contradiction avec celui de Mme Anne-Marie Sigmund, qui m'a précédé dans cette fonction. Mes priorités sont différentes, mais étant le primus inter pares dans notre Assemblée, je me ferai un point d'honneur et un devoir de porter les intérêts des organisations socioprofessionnelles et des membres qui la composent.*

1. J'ai placé mon programme sous le même mot d'ordre que mon discours inaugural: "Un esprit d'entreprise à visage humain". L'esprit d'entreprise (*Unternehmergeist*), notre Europe doit l'encourager à tous les échelons de la société et dans toutes ses incarnations, afin de relever les défis qui, aujourd'hui plus que jamais, nous attendent. L'entrepreneuriat constitue la clé de l'action que nous devons mener pour répondre aux gageures de la mondialisation par la création d'emplois et l'innovation, en gardant toujours à l'esprit les questions sociales et environnementales. Il ne s'agit pas d'une fin en soi mais plutôt d'un état d'esprit qu'il nous faut adopter non seulement pour nos activités économiques mais également dans notre quotidien. Sa visée ultime doit être de préserver notre modèle social européen, qui a une valeur exemplaire pour les autres parties du globe, et de le configurer de manière à être en mesure d'affronter les menaces que font peser la concurrence planétaire et les grandes mutations démographiques.
2. Étant moi-même un entrepreneur, je sais très bien que le temps est une denrée précieuse. Aussi ai-je resserré mon programme autour de priorités essentielles et tâché de donner dans le concret, le pratique, le mesurable.
3. Mon programme se divise en trois volets:
  - mes priorités politiques, thématiques;
  - le rôle du CESE dans le cadre de l'Union européenne;
  - les affaires intérieures du Comité.
4. Tout d'abord, je suis particulièrement reconnaissant à tous les membres qui ont répondu à mon appel à contributions personnelles. Leurs apports se sont tous avérés précieux et bien ciblés. Parmi ces suggestions, j'ai veillé tout particulièrement à prendre en considération celles qui traduisaient un large consensus. Si vous ne trouvez pas trace de vos recommandations dans le présent programme, n'en concluez pas que je les dédaigne pour autant: je les conserve dans un dossier et ne cesserai de m'y référer lors de la mise en œuvre de mon programme. De même, les nouvelles idées seront toujours les bienvenues.





# PRIORITÉS POLITIQUES



## Affronter la mondialisation

5. La mondialisation place l'UE face à trois types de défis: défi économique, défi intellectuel (concernant l'éducation, l'innovation et la recherche) et défi de gouvernance. Il y a 2400 ans, l'orateur grec Démosthène écrivait déjà: "Aux paroles qui plaisent, il faut préférer les paroles qui sauvent." Nous ne pouvons arrêter l'évolution qui a pour effet que certains secteurs économiques souffrent de la mondialisation. La tâche qui nous incombe est d'encadrer et de canaliser correctement cette tendance, de trouver les solutions appropriées, afin de tenir le rythme de la concurrence mondiale dans un monde où les mutations s'accélèrent. Le défi lancé par la mondialisation doit constituer un nouveau moteur de l'intégration européenne: les citoyens européens commencent à prendre conscience qu'à lui seul, le cadre national est trop étiqué pour apporter un changement positif, et ils se font désireux de percevoir, derrière l'écran que forme leur nation, une Union européenne véritable, à visage humain et modelée selon leurs besoins.

6. Dans sa configuration actuelle, forte de 25 États membres, l'Union européenne est déjà la plus grande union économique du monde. La mission qui nous reste à accomplir consiste à donner une unité aux voix de tous les citoyens européens et à leurs besoins, afin de tendre vers une union qui ne soit pas seulement économique mais aussi politique et sociale.

7. Dans ce contexte, le Comité économique et social européen a un rôle important à jouer, et ce, aussi bien comme structure, dotée de différents organes, qu'à travers les précieuses contributions des conseillers qui le composent. En tant qu'Européens et membres de vos organisations nationales et internationales, vous êtes les principaux relais, les plaques tournantes pour diffuser les idées, les impératifs et les attentes qui se manifestent au niveau européen et pour sensibiliser ainsi les citoyens à l'importance que revêtent les décisions de l'UE dans leurs vies quotidiennes, mais aussi pour porter l'écho des citoyens européens auprès de l'UE et de ses institutions.

8. Aucune politique ni aucun programme ne pourront être efficaces si chacun de vous n'y participe activement en en démultipliant les effets et en assurant un retour d'information sur leur mise en œuvre.

## Agenda de Lisbonne révisé et compétitivité

9. J'ai la ferme conviction que l'instrument politique le plus important dont dispose l'Union européenne pour faire face à la mondialisation est l'agenda de Lisbonne révisé. Afin de donner un nouvel élan à ce processus, il a été décidé lors du Conseil de printemps 2005 d'en centrer les priorités sur:

- la promotion de la croissance et de l'emploi;
- des mesures destinées à favoriser la recherche, l'innovation et la compétitivité.

10. Si certains progrès ont été réalisés, il reste encore beaucoup à faire.





11. Sous ma présidence, le CESE contribuera au succès de la stratégie de Lisbonne révisée et soutiendra les initiatives de l'Union européenne qui s'y rattachent. Un grand apport à cet égard consistera notamment à faciliter la constitution de réseaux entre le monde de la recherche et de l'innovation, celui des applications industrielles et les milieux de la formation. Nous devons en particulier mettre l'accent sur les petites et moyennes entreprises, où se déroulent en majeure partie les créations d'emplois et l'innovation.

12. Je suis convaincu qu'en légiférant mieux aux niveaux européen et national (comme le recommande notre Observatoire du marché unique), en simplifiant les charges administratives à l'échelon local, il sera possible de générer de la croissance, de créer des emplois et d'encourager la prise de risque. Il s'agit là d'une des principales priorités de la prochaine présidence allemande du Conseil, et je suis un fervent partisan de l'approche ainsi adoptée.

13. Il conviendrait d'assurer une promotion active des travaux du Comité auprès de la Commission européenne qui est occupée à réexaminer sa nouvelle approche de la normalisation et à préparer une directive relative à la reconnaissance mutuelle.

14. Notre rapport de synthèse pour le sommet de printemps 2008 doit être exhaustif et aussi proche que possible des réalités européennes, afin qu'il recueille auprès des dirigeants européens l'audience qu'il mérite.

#### **Développement durable**

15. Le développement durable constitue un objectif politique en lien étroit avec l'agenda de Lisbonne révisé.

16. La première réunion du nouvel Observatoire du développement durable (ODD) s'est tenue le 7 décembre 2006, et il est prévu qu'une grande conférence se déroule au printemps 2007 sur le thème du changement climatique et de l'énergie propre. Elle devrait être tout particulièrement axée sur les entreprises et leur contribution à des solutions positives et innovantes.

17. Il conviendrait que l'ODD encourage la constitution de réseaux entre les partenaires concernés, qu'il développe des contacts avec les nombreuses organisations qui traitent du développement durable du point de vue économique et social, et avec l'Agence européenne pour l'environnement et Eurostat.



## Changement climatique, politique énergétique et protection de l'environnement

18. À notre époque, les agendas politiques évoluent pratiquement au jour le jour, ce qui m'amène à parler de la nouvelle grande priorité que la Commission européenne vient de mettre en avant: le changement climatique et la politique énergétique.

19. Le 30 novembre 2006, M. José Manuel Barroso a déclaré dans son discours au Bundestag allemand que l'Europe "est aux avant-postes dans ce domaine et qu'elle compte bien continuer à jouer un rôle de chef de file. L'Union européenne, a-t-il toutefois souligné, doit impliquer ses partenaires internationaux pour répondre à ce défi et venir en aide aux pays en développement afin qu'ils puissent se joindre à ses efforts. Les enjeux sont tels qu'il importe d'examiner ensemble ces questions en faisant preuve d'imagination et d'une solide volonté politique".

20. La problématique de **la politique énergétique** s'est maintenant hissée en tête de l'ordre du jour européen, du fait d'une demande énergétique en accroissement rapide tant dans les pays développés que dans les pays en développement; il s'agit en outre d'un paramètre majeur pour le développement durable, la lutte contre le changement climatique, les transports et le bien-être des populations. L'UE important quelque 50 % de son énergie, il s'impose de trouver des solutions, en augmentant l'efficacité énergétique et en diversifiant les sources d'approvisionnement énergétique, les pays fournisseurs et les voies d'acheminement. Nous ne pouvons désormais plus nous dispenser de procéder à des réductions significatives des émissions mondiales au cours des prochaines décennies.



21. La Commission a proposé, en octobre dernier, de créer un Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, et un livre vert doit être publié le 10 janvier 2007.

22. Ce sujet figurera également au programme du sommet du G8 qui se tiendra en juin 2007.

23. Le CESE compte dans ses rangs des membres chevronnés qui connaissent bien ce sujet: je compte sur eux pour participer activement à la discussion. En collaboration avec nos experts et avec le Bureau, je souhaite engager une réflexion pour déterminer la manière de mettre en place une structure appropriée au sein du Comité, et je serais très satisfait s'il lui était demandé d'élaborer des avis exploratoires à ce sujet.

## Modèle social européen

24. Le dialogue social représente un instrument important pour la démocratie et le développement économique. Une coopération étroite doit être de mise entre l'Union européenne, les gouvernements nationaux, les partenaires sociaux et les autres acteurs concernés de la société civile. Pour être acceptés, les réformes et ajustements nécessaires des systèmes de sécurité sociale doivent être négociés et compris. La célèbre directive sur les services donne une illustration frappante de cet impératif. Nous devons donc suivre avec attention le projet de directive sur le temps de travail, qui est en cours d'examen au Parlement européen et au Conseil.





25. Le système social doit permettre de développer la formation, encourager et stimuler la capacité d'adaptation. Les entrepreneurs ont parfois besoin d'une deuxième, voire d'une troisième chance pour lancer une activité. L'apprentissage tout au long de la vie est aujourd'hui devenu absolument nécessaire pour accroître le capital d'aptitude à l'emploi, et la formation continue est indispensable pour l'acquisition de nouvelles compétences entre deux postes.
26. Les changements qui résultent du vieillissement de nos sociétés constituent, certes, un défi pour les systèmes de sécurité sociale, mais nous devons également nous intéresser à tout le potentiel que représente une population de seniors actifs. Cet aspect de la question mérite qu'on lui accorde une attention particulière à l'avenir.

## Relations extérieures

27. Le rôle institutionnel du Comité dans le domaine des relations extérieures est limité. Grâce à nos contacts suivis avec nos partenaires extérieurs à l'Union européenne, nous n'en pouvons pas moins intervenir en soutien à la politique officielle de l'UE. Ne faisant pas partie de la classe politique – et ne prétendant d'ailleurs aucunement en être –, nous pouvons parfois lui apporter notre concours lorsque les politiques étrangères marquent le pas.

### *Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS)*

28. Je suis heureux que le CESE se soit vu attribuer, en septembre 2005 à Séoul, un statut de membre permanent au conseil d'administration de l'AICESIS. Il nous incombe non seulement d'affirmer le rôle du Comité en tant que membre à part entière de l'AICESIS, mais également de jouer un rôle principal dans cette organisation. Pour le début de l'année prochaine, nous devons entamer les préparatifs en vue de notre participation à la rencontre internationale de 2007, qui se tiendra à Pékin. Je prendrai également de bonne heure des contacts avec la future présidence brésilienne de l'AICESIS.



*M. Dimitris Dimitriadis, président du Comité économique et social européen, à la réunion Euromed en Slovénie, le 16 novembre 2006.*

### *Pays du partenariat euro-méditerranéen*

29. Notre partenariat avec les pays du sud de la Méditerranée et leurs conseils économiques et sociaux, pour autant qu'ils en possèdent, constitue une réussite exemplaire et ne devrait pas être sous-estimé, comme il a été souligné lors du dernier sommet, tenu en novembre à Ljubljana.
30. Le Méditerranéen que je suis attache beaucoup d'importance à ce partenariat, et j'y accorderai une grande attention au cours de mon mandat.
31. Nous allons continuer à tisser des liens plus étroits avec les sociétés civiles des pays du partenariat euro-méditerranéen afin de promouvoir la démocratie participative, l'éducation, la création d'emplois, les droits de l'homme, dont l'égalité entre hommes et femmes, et les politiques environnementales, en favorisant les débats et la coopération à l'intérieur de cette région du monde.
32. Permettez-moi de faire ici une déclaration d'ordre politique au sujet du processus de paix au Moyen-Orient: une paix durable doit s'édifier sur des bases de compréhension mutuelle entre les sociétés de la zone euro-méditerranéenne.

## Élargissement

33. Bien qu'il semble acquis parmi les dirigeants européens que les élargissements ultérieurs sont conditionnés par la réalisation préalable de réformes institutionnelles au sein de l'UE, le Comité doit poursuivre ses travaux dans les différents domaines d'activité de la société civile.

### • Balkans occidentaux et Croatie

34. Le groupe de contact "Balkans occidentaux" retient toute mon attention; il conviendrait de porter ses effectifs à douze membres, pour qu'il ait la même taille que d'autres groupes analogues qui existent au Comité. De même, je souhaiterais encourager le comité de suivi UE-Croatie à poursuivre les efforts considérables qu'il fournit et à œuvrer pour préparer une adhésion rapide de la Croatie à l'UE.

### • Turquie

35. Comme on le sait, les négociations d'adhésion butent actuellement sur des difficultés. Afin qu'elles se poursuivent, j'espère qu'une solution diplomatique pourra être trouvée rapidement concernant l'ouverture des aéroports et des ports turcs aux avions et aux bateaux chypriotes. Il n'est nul besoin que je m'étende sur l'importance de ce processus et sur le rôle clé que joue la Turquie du fait de sa position géopolitique.

36. Notre contribution devrait consister à renforcer les liens avec la société civile et le monde de l'entreprise en Turquie, et à agir par le biais du Comité consultatif mixte (CCM), afin d'encourager l'effort de réforme grâce auquel le pays sera paré à adhérer à l'UE.

## Relations bilatérales

37. Les relations avec l'Inde et la Chine, qui sont les deux pays les plus peuplés de la planète et comptent parmi les économies dont la croissance est la plus rapide dans le monde, devraient être au centre de nos préoccupations en termes de relations bilatérales. Comme je l'ai dit dans mon discours d'investiture, ces deux pays nous serviront de points de référence, à nous comme à l'économie mondiale, à l'horizon 2050.

### • UE-Inde

38. Il conviendrait que, dans nos relations avec l'Inde, nous renforçons le volet touchant à la société civile. J'assisterai à la prochaine réunion de la table ronde UE-Inde au premier trimestre 2007.

### • UE-Chine

39. Nous devrions resserrer les liens entre notre Comité et la société civile chinoise en établissant, au cours du premier semestre 2007, une "table ronde UE-Chine" à l'image de celle que nous avons créée avec l'Inde. Nous devons avoir pour objectif tout à la fois de promouvoir le plein respect des règles internationales de la concurrence en matière de commerce international et d'encourager les bonnes pratiques dans le domaine des normes sociales et environnementales.



*M. Dimitriadis Dimitriadis, président du Comité économique et social européen, et M. Dipak Chatterjee, ambassadeur de la République d'Inde au Royaume de Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg (de droite à gauche).*



*M. Dimitriadis Dimitriadis, président du Comité économique et social européen, et M. Guan Chengyuan, ambassadeur de la République populaire de Chine au Royaume de Belgique (de droite à gauche).*

## Dialogue interculturel

40. Nous devons promouvoir l'idée d'ouverture aux autres cultures. J'ai avant tout à l'esprit les nombreuses populations immigrées d'ores et déjà présentes dans la plupart des États membres.
41. Il doit être clair que le respect des traditions doit s'envisager dans les deux sens:
- de la part des immigrants envers les lois et les valeurs des États où ils ont choisi de vivre;
  - de la part des États membres de l'UE et de leurs sociétés, auxquels il incombe de veiller à ce que les valeurs et les traditions des immigrants n'entrent pas en contradiction avec les lois et principes qui sont les nôtres, de tenir compte de cet aspect.
42. La philosophie commune qui fonde l'UE préconise le dialogue entre les religions, avec d'autres cultures du globe. La future présidence slovène du Conseil souhaite faire de cet échange une des priorités de son programme d'action en 2008. Je salue la création, au sein du groupe "Communication", d'un groupe de travail sur les manifestations culturelles, avec la participation de mon prédécesseur, et j'espère que des manifestations importantes seront organisées sur ce thème.

# LE RÔLE DU CESE DANS L'UNION EUROPÉENNE

## Traité constitutionnel, réforme des institutions et célébration du cinquantième anniversaire de l'Union européenne

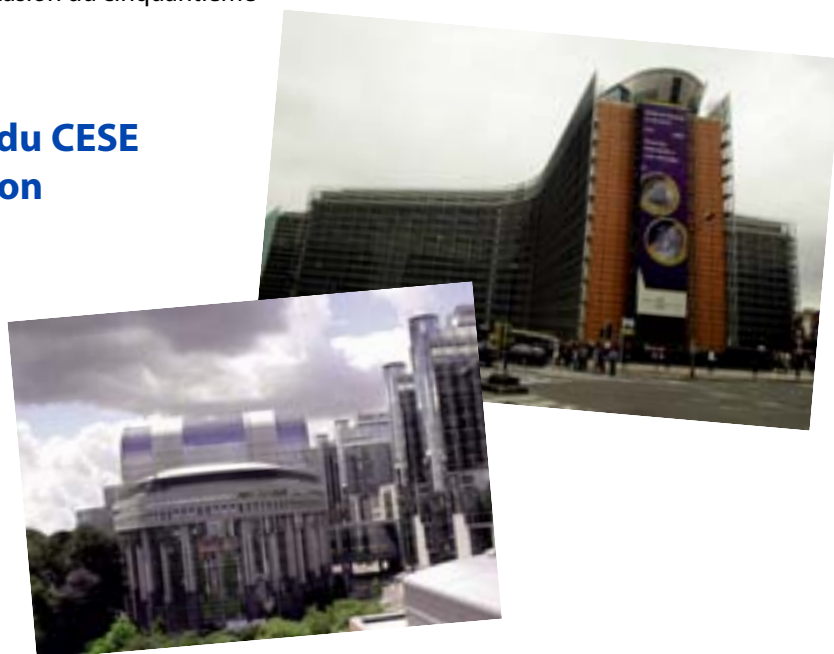
43. À l'instar de la majeure partie des dirigeants européens, je compte beaucoup sur la présidence allemande pour relancer le débat et les négociations sur les questions interinstitutionnelles. Après le choc des deux référendums négatifs en France et aux Pays-Bas, et au sortir d'une "période de réflexion" prolongée, le moment est venu d'agir en ce sens. L'Union européenne doit prendre à bras le corps les points essentiels du traité constitutionnel, quel que soit le nom que nous donnerons en définitive à ce texte, "constitution" ou, simplement, "traité fondamental" ou "essentiel".
44. Je rappellerai ici que, sous les présidences de deux de mes prédécesseurs, MM. Göke Frerichs et Roger Briesch, le CESE a été officiellement invité à participer en tant qu'observateur aux travaux de la Convention européenne chargée de rédiger le projet de constitution pour l'Europe.
45. La déclaration de Berlin, qu'il est prévu d'adopter le 25 mars 2007, date du cinquantième anniversaire de la signature du traité de Rome, devrait marquer une étape dans l'assemblage progressif des pièces du puzzle que représente la résolution de la question institutionnelle. Permettez-moi de rappeler une fois de plus que le Comité économique et social européen soutient sans réserve les principes, les valeurs et la teneur du traité constitutionnel.

**ENSEmble**  
DEPUIS 1957

46. En créant un groupe ad hoc sur la réforme institutionnelle lors de la réunion du Bureau tenue à Helsinki en novembre 2006, nous avons signalé que le Comité entend participer à la réflexion et aux discussions, et j'attends avec impatience les textes de prise de position qui seront élaborés par ce groupe. Le Comité s'impliquera également de manière très active dans les cérémonies organisées à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Union européenne.

## Améliorer le positionnement du CESE parmi les institutions de l'Union européenne

47. Cela étant, il est encore plus important à mes yeux d'élever le profil politique de notre Comité. Tel sera l'enjeu global de ma présidence pour les deux années à venir. Je suis résolument persuadé que, fort de sa fonction de relais auprès des citoyens et de l'expertise qu'il rassemble, notre Comité remplit une mission majeure parmi les institutions de l'Union européenne.



### Parlement européen

48. Vu l'importance croissante que cette institution a acquise au cours des dix dernières années, nous devons tout particulièrement redoubler d'efforts pour renforcer nos relations avec le Parlement européen. C'est précisément notre nouveau défi.
49. J'ai l'intention d'entretenir des contacts réguliers avec la conférence des présidents des commissions et ceux des groupes politiques du Parlement européen. Il importe que les membres du CESE participent davantage et plus activement aux réunions des commissions du Parlement. J'étudierai comment et à quelles conditions le groupe de contact CESE – Parlement européen peut être relancé.
50. Indépendamment de ces efforts, un rôle de premier plan reviendra en la matière à nos rapporteurs. C'est à eux en effet qu'il appartient de se rapprocher de leurs "pendants" du Parlement, j'entends par là les rapporteurs qui, au Parlement, travaillent sur le même sujet qu'eux, et de voir dans quelle mesure les avis émis par le Comité apportent une valeur ajoutée au processus de prise de décision.
51. Aussi ai-je demandé, pour faciliter cette démarche, que le "Guide consolidé pour l'élaboration des avis" soit mis à jour.

### Conseil et présidences du Conseil

52. Nos membres devraient être invités plus souvent à participer aux réunions et aux groupes de travail du Conseil. Il s'impose de mener, avec le Secrétariat général de cette institution, un dialogue régulier concernant les méthodes de travail qu'elle utilise.
53. Il importe plus encore de suivre au plus près les priorités des présidences du Conseil. J'en ai déjà évoqué quelques-unes, mises en avant par les présidences allemande et slovène. Je m'emploierai, en outre, lorsqu'il y a lieu, à nouer des contacts bilatéraux avec les représentations permanentes des États membres. Néanmoins, le plus important, ce sont les demandes d'avis exploratoires que nous a adressées la présidence allemande, notamment sur les défis de la mondialisation, dossier dont j'ai fait l'une de nos priorités thématiques.

### Commission européenne

54. D'une manière générale, nos relations avec la Commission sont excellentes, comme en témoigne le protocole de 2005. L'addendum par lequel il est prévu de le compléter sur la base de la communication "Communiquer l'Europe", renforcera encore ces relations et garantira une coopération plus étroite entre le Comité et la Commission. J'espère qu'il sera signé au premier trimestre 2007.
55. La tâche de nos rapporteurs ne doit pas se limiter à rencontrer les commissaires et leurs services avant de se lancer dans l'élaboration de leurs avis. Il leur appartient également, après que les avis ont été adoptés en session plénière, de reprendre contact avec les commissaires et les services concernés pour faire valoir leurs travaux au niveau le plus élevé possible. Naturellement, le Secrétariat se charge d'envoyer les avis – après leur adoption en plénière – à la Commission, mais je vous laisse imaginer la quantité de documents que celle-ci reçoit...





## Relations avec les conseils économiques et sociaux (CES) nationaux

56. Afin que le CESE joue un rôle moteur au sein du réseau des conseils économiques et sociaux de l'Union européenne, j'ai posé un premier jalon en invitant les présidents de tous les CES nationaux à assister à la réunion d'avril 2007 du Bureau et à participer à un débat sur la réforme institutionnelle.
57. L'une de mes ambitions est de parvenir à convaincre l'ensemble des acteurs chypriotes des avantages que présente la création d'un conseil économique et social. Par l'intermédiaire des membres du CESE issus des pays dépourvus de CES national – parmi lesquels on trouve des États membres aussi importants que l'Allemagne et le Royaume-Uni –, je suis également désireux de nouer des liens stables avec leurs principales organisations socioprofessionnelles et ONG.

## Dialogue avec la société civile en Europe

58. À la demande des groupes et de concert avec le président de chacun d'entre deux, **j'ai l'intention de conclure des accords de coopération officiels avec les grandes organisations socioprofessionnelles.**
59. S'agissant des travaux du groupe de liaison avec la société civile, de sa composition et de son fonctionnement, la transparence doit être de mise, afin d'éviter que le CESE ne soit perçu comme une "grande ONG".
60. Pour ce qui est de nos relations avec les organisations de la société civile de l'UE et, plus encore, des pays tiers, nous devons reconsidérer les critères existants ou en fixer de nouveaux quant à l'approche et aux modalités de notre collaboration.



# AFFAIRES INTÉRIEURES DU CESE

61. Qu'il me soit permis, en guise de remarque générale à ce dernier chapitre de mon programme, d'affirmer que nous pouvons être fiers de notre Comité. Nous disposons d'organes de travail qui fonctionnent bien et fournissent d'excellents résultats. Je crois cependant qu'il est temps, du fait des élargissements passés et récents, d'engager une réflexion globale sur la forme que ces organes doivent prendre et sur leurs méthodes de travail, y compris celles qui ont trait à la question sensible de l'usage des langues. Je n'émettrai aucun pronostic quant au résultat ou au calendrier de cet examen, mais j'estime que nous ne devrions pas en faire l'économie.

## Renégociation de l'accord de coopération avec le Comité des régions (CdR)

62. Une première étape a consisté à signer une prorogation de l'accord actuel pour six mois, auxquels six autres s'ajouteront automatiquement au besoin, afin de parvenir à un accord stable pour les dix ans qui viennent. Des négociations sont en cours entre les groupes de suivi respectifs des deux parties. Mon objectif est clair: continuer la coopération avec les services conjoints et dégager un maximum de synergies, tout en respectant la neutralité budgétaire. Je m'appuierai résolument sur le vice-président, M. Alexander Graf von Schwerin, qui m'assistera dans ce processus de négociation.

63. Mon ambition va néanmoins au-delà. Avec le président du Comité des régions, je discuterai également de la façon dont nous pourrions intensifier notre coopération sur des questions politiques, en vue de lancer des conférences et des projets communs. Il est par ailleurs nécessaire que nous nous tenions au courant des travaux du Comité des régions et que nous soutenions nos sections lorsqu'elles auront à prendre contact avec lui.



© Architectes: ART & BUILD + atelier d'architecture Paul NOËL

## Fonctionnement du Comité: avis moins nombreux et de meilleure qualité, meilleur suivi

64. Un point important à propos duquel j'ai constaté un large consensus parmi ceux d'entre vous qui ont envoyé des contributions est assurément qu'il convient que nous pratiquions une hiérarchisation plus marquée, et je dirai même nettement plus marquée, dans nos avis obligatoires. Nous en produisons trop et ne nous concentrons pas suffisamment sur les priorités politiques. Je débattrai, avec le Bureau, les groupes et les sections spécialisées, des moyens de mieux identifier les priorités, ainsi que des procédures que nous pourrions introduire pour nous concentrer sur les priorités et pour réduire sévèrement la quantité d'avis obligatoires. Bien entendu, cette démarche ne devra en aucun cas compromettre le rôle institutionnel du Comité. Nous devons plutôt promouvoir nos avis d'initiative, pour lesquels il nous faut absolument appliquer un processus de sélection bien défini. Quant aux avis exploratoires élaborés à la demande des institutions de l'UE, ils présentent toujours, par définition, une grande pertinence et un intérêt considérable pour notre Comité.

65. En outre – et j'en ai déjà parlé –, nous devons nous assurer que les avis fassent l'objet d'un suivi plus structuré, et soient plus concis et condensés. Enfin, dans l'idéal, il conviendrait que nous intervenions en amont de la réflexion de la Commission, afin de l'inspirer, puis de suivre de près le cours de ses propositions.

## Reprofilier les sessions plénières et enrichir le contenu politique des réunions du Bureau

66. J'ai la ferme intention de réduire le poids de l'activité bureaucratique qui s'exerce au sein du Comité et autour de nos sessions plénières. J'estime qu'il est nécessaire d'inviter à chacune de celles-ci une personnalité d'envergure afin de discuter avec elle de sujets d'intérêt politique. Je maintiendrai la tradition qu'a établie mon prédécesseur d'organiser, à l'issue de la première journée des sessions plénières, des soirées nationales pour les conseillers ou des manifestations culturelles.



67. Lors des réunions du Bureau, il conviendrait que nous disposions de plus de temps pour des discussions politiques de fond. Pour ce faire, nous devons organiser plus efficacement ces rencontres et mieux les préparer. J'ai d'ores et déjà lancé une réflexion à cet effet et je me donne pour objectif de faire enfin adopter un règlement intérieur du Bureau, comme le prévoit l'article 8, paragraphe 3, du Règlement intérieur du Comité.

## Politique de communication

68. Je me réjouis de la désignation d'un groupe "Communication" fort enthousiaste, emmené par Mme Jillian van Turnhout, vice-présidente du Comité. Il est déterminé à œuvrer à l'élaboration d'une stratégie de communication ambitieuse qui comportera les éléments suivants:

- une professionnalisation encore plus poussée de l'usage que fait le Comité des médias et des outils de promotion;
- la mise en place d'un programme correctement ciblé en matière de publications;
- des conférences en partenariat avec d'autres institutions;



*La réunion du groupe "Communication" le 1<sup>er</sup> février 2007.*

- un encouragement à la tenue de forums thématiques décentralisés d'acteurs concernés;
- des contributions à la commémoration du demi-siècle d'existence de l'UE (2007) et, plus spécifiquement, du Comité (2008);
- enfin, et ce point n'est pas le moins important, un nouveau logo du Comité.

69. Nous nous situons à un moment opportun s'il en est pour mieux communiquer et faire connaître l'importance de notre Comité eu égard aux valeurs que partagent les citoyens européens en cette période charnière pour l'Europe.

## Moderniser l'administration (Secrétariat)

70. Je souhaite féliciter notre personnel, que dirige un secrétaire général fort d'une longue expérience et d'une grande compétence, M. Patrick Venturini, ainsi que ses directeurs. Il fournit un travail dont nous apprécions tous la qualité et qui jouit d'une bonne réputation au sein des institutions. Le Secrétariat a engrangé des réalisations substantielles, en appliquant des normes modernes à tous les échelons de l'administration et de la gestion. Comme dans toutes les institutions publiques, il est toutefois impératif de progresser en permanence. Par conséquent, afin d'être le mieux possible au service des conseillers au cours de mon mandat, j'étudierai, avec le secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires, mais aussi, bien évidemment, en consultant les représentants du personnel, les possibilités qui existent d'introduire les pratiques et techniques administratives les plus avancées, par exemple, le système Adonis, pour les applications du domaine des technologies de l'information et des télécommunications, ou encore la création d'un groupe de suivi des audits.



*M. Patrick Venturini, secrétaire général du Comité économique et social européen.*

# CONCLUSION

71. Il n'est pour nous pire ennemi que nous-mêmes: nous n'avons que trop tendance à nous satisfaire de peu et fermer les yeux lorsque nous voyons des vérités qui nous gênent.

72. Nous avons été bons par le passé – nous pouvons encore mieux faire à l'avenir!



*M. Dimitris Dimitriadis, président, Mme Jillian van Turnhout et M. Alexander Graf von Schwerin, vice-présidents du Comité économique et social européen.*

© Architectes: ART & BUILD + atelier d'architecture Paul NOËL  
Photo: isopixE, Ansoite

**EUROPE DIRECT**

*est un service qui vous aidera à trouver une réponse à vos questions sur l'Union européenne.*

*Un numéro de téléphone gratuit et unique:*

**00 800 6 7 8 9 10 11**

**Pour en savoir plus**

La présente brochure est l'un des documents d'information publiés par le Comité économique et social européen. D'autres titres dans la même série incluent *Le CESE en dix questions* et *Le CESE: un pont entre l'Europe et la société civile organisée*. Ceux-ci, ainsi que plusieurs autres publications peuvent être consultés et téléchargés gratuitement sur le site web du CESE <http://www.eesc.europa.eu>.

Des versions imprimées de toutes les publications du CESE peuvent être obtenues gratuitement en envoyant un courrier électronique à l'adresse [publications@eesc.europa.eu](mailto:publications@eesc.europa.eu) ou en écrivant à l'unité Visites et publications, rue Belliard 99, B-1040 Bruxelles, Belgique.





QE-AB-07-001-FR-C

**FR**

**Comité économique et social européen**

*Unité "Visites et publications"*

*Pour toute information contacter:*

*publications@eesc.europa.eu*

*Tél. (32-2) 546 96 04 • Fax (32-2) 546 97 64*

*Rue Belliard 99 • B-1040 Bruxelles*

*Internet: <http://www.eesc.europa.eu>*

*Numéro de catalogue: CESE-2007-01-FR*